

CONSEIL D'ECOLE

16 JUIN 2022 ET DU 23 JUIN 2022

PRESENTS :

Parents d'élèves élus :

Mme BOAILLON Mélanie ; M. FOUQUERAY Mathieu ; Mme JOINT Natacha ; M. LHUISSIER Yoann ; Mme MAREAU Stéphanie ; M. GAUDRE Ludovic, Mme TOUCHARD Aurélie.

Mairies :

M. GOYER et M. PLANCHAIS : Mairie de Oisseau-Le-Petit

M. EVETTE, Mme THOMAS : municipalité de Bérus

M. FRIMONT : maire de Fyé

M. LATACZ : maire de Chérisay

Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS.

Enseignants :

Oisseau-Le-Petit : Mme LEBRUN : Directrice du RPI Rosay Nord, (50 % GS), Mme LAIGNEAU 50% (TPS-PS-MS), Mme PUJOL (CP-CE1) et M. VILLAIN (MS-CP).

Fyé : Mme GOUNY (CE1-CE2) ; Mme LEROY (CM2), Mme VIGNERON (TPS-PS-MS), Mme GUIBERT (CM1), M. LEPINE (CE2-CM1).

Excusés :

Inspection de l'Education Nationale : M. Charles MAHOUIIN ; élus : M. VIEILLEPEAU : municipalité de Béthon ; enseignants : Mme CHABERT (50% GS), Mme THOUMELIN (50% TPS-PS-MS à Oisseau-Le-Petit, remplaçante de Mme BOCLET) ; parents : Mme CAMPAGNA Céline, M. CHAPRON Cédric, Mme CHOBLET Ludyvine.

La situation sanitaire :

Les mesures sanitaires ont relativement peu évolué depuis le précédent conseil. Les quelques modifications du protocole qui ont été apportées concernent principalement la procédure de cas contact et cas positif. La directrice rappelle à ce titre que si un élève est positif, la famille doit la contacter impérativement et rapidement. Si un enfant est cas contact, il convient à minima de contacter l'enseignant qui relaiera les informations.

Préparation de la rentrée prochaine :

- **Effectifs** : A ce jour on compte environ 224 élèves prévus pour la rentrée, ce nombre est provisoire selon d'éventuels départs et inscriptions. Cette année, nous étions 227 élèves dans l'école. Nous conservons 9 classes pour l'an prochain comme cette année.
- **Equipe enseignante à la rentrée prochaine** : M. Lépine, Mme Lebrun (direction), Mme Pujol, Mme Gouny et Mme Boclet quittent le RPI. Voici la nouvelle équipe enseignante pour la rentrée prochaine : Mme Noémie Civel est affectée à Oisseau-Le-Petit ainsi que Mme Laigneau à temps plein, à Fyé il s'agit de Mme Audeline Marielle et Mme Margaux Sauvée. Le poste de direction n'est pas encore pourvu, un enseignant externe ou interne à l'équipe actuelle sera nommé prochainement.
- **Répartitions** provisoires sur les deux sites par classe une fois les inscriptions en cours finalisées à ce stade, **sous réserve de changements suite à de nouvelles inscriptions pendant l'été** :

Site de Oisseau-Le-Petit (101)			
PS-GS (27) 17 + 10 Mme Laigneau	MS-GS (26) 7 + 19 Pas encore affecté	CP (24) M. Villain	CP-CE1 (24) 6 + 18 Mme Civel

Site de Fyé (123)				
PS-MS (25) 11 + 14 Mme Vigneron	CE1-CE2 (24) 11 + 13 Mme Sauvée	CE2-CM1 (24) 14 + 10 Mme Marielle	CM1-CM2 (25) 17 + 8 Mme Leroy	CM2 (25) Mme Guibert

Les listes définitives des classes seront affichées la dernière semaine de juin aux portails des écoles. Les futurs CE1 et CE2 passant de Oisseau-Le-Petit à Fyé pourront visiter l'école le 27 juin prochain, et les futurs GS arrivant à Oisseau-Le-Petit pourront venir le 24 juin.

Les élèves de PS seront accueillis pour une matinée découverte en classe les 22 et 29 juin dans les écoles.

- **Les ATSEM** : A Fyé, Madame Josiane Doudieux sera l'ATSEM de la classe des maternelles, à Oisseau-Le-Petit, Mme Magalie Morançais et Mme Jennifer Lhuissier restent ATSEM également.

Projets pédagogiques pour la fin de l'année 2021-2022

- **Festival du livre** : Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. Compte-tenu de la situation sanitaire, il n'y a pas eu d'achats de livre en direct mais uniquement par bons de commandes ou par internet pour éviter de faire entrer les parents dans les écoles. Les élèves ont néanmoins pu consulter les livres proposés sur place. L'action se déroule sur deux semaines : du 6/12 au 10/12 à Fyé et du 13/06 au 17/06 à Oisseau-Le-Petit. Les bénéficiaires pour Fyé ont été de 151€ pour rappel.
- **Sorties de fin d'année** : A Oisseau-Le-Petit, les TPS-PS-MS et les MS-CP iront le 24 juin à l'Ecomusée du Perche. Les GS et CP-CE1 sont allés au même musée le lundi 13 juin dernier. Ce musée permet de découvrir des activités variées comme l'apiculture, la poterie, les moyens anciens utilisés pour faire la lessive, la faune et la flore etc. A Fyé, les TPS-PS-MS vont au zoo de Spay le 17 juin, les CE1-CE2 ainsi que les CE2-CM1 et CM1 sont allés à Terra Botanica les 13 mai et 16 juin derniers. Les CM2 vont quant à eux en classe de mer du 20 au 24 juin prochain.
- **Classe de mer** : départ lundi 20 et retour le 24 juin. Visite de l'île de Bréhat le mardi, 3 activités nautiques sur les matinées du mercredi au vendredi. Les après-midi découverte de l'estran, de la faune et de la flore. Veillées tous les soirs.
- **Musique** : les interventions musique avec Jeanne Boëlle se terminent à Fyé fin juin.
- **Piscine 2022-2023** : Les séances de piscine auront lieu du 5/12 au 20/01 10h30-11h10: les GS-CP lundi et jeudi, les CE1-CM2 mardi et vendredi.
- **Classe de neige 2023** : une classe de neige sera organisée pour les CM1-CM2 en mars.

Sécurité :

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé le 28 mai. A l'école de Fyé, les élèves n'ont pas tous entendu le signal car l'alarme ne se déclenche pas dans tous les bâtiments en même temps, une alarme ne s'est pas déclenchée dans la salle scan et une des alarmes n'a pas un volume assez fort. Une réflexion est engagée avec les collectivités pour remédier à ce problème. M. Frimont s'est renseigné : il n'y pas de liaison entre les bâtiments donc pas d'obligation d'avoir une seule alarme pour tous les bâtiments, cependant il essaie de voir s'il est possible de mettre une alarme puissante dehors.

A l'école de Oisseau-Le-Petit, l'exercice du bâtiment du haut s'est bien déroulé. En bas, l'alarme ne s'est pas déclenchée, une demande a été faite à ce propos. M. Goyer a demandé à la société d'intervenir.

Etat des comptes / coopérative scolaire :

Oisseau-Le-Petit :

Solde au 10/06/22 : 1598.81€

Achat de petit matériel : - 68.93 euros,

Achat d'albums : - 164.39 euros

Règlement du transport d'une sortie scolaire : - 96 euros.

Fyé :

Solde au 9/06/22 : 4249.29€

Achat divers classe : -10.49€

Cinéma : -657.50€

Sortie Terra Botanica : -805€

Participation de l'APE pour la sortie à Terra Botanica : +400€

SIVOS :

Pour l'année 2022, le SIVOS alloue 6600€ pour les fournitures scolaires des classes du RPI, en plus d'un budget investissements soumis chaque année à l'approbation de ses membres.

Changement des horaires scolaires pour la rentrée 2022 :

Face aux difficultés de gestion et d'encadrement qu'impliquent les TAP, le SIVOS annonce qu'il ne sera plus en mesure de continuer la mise en œuvre des TAP à partir de la rentrée 2022. Suite à cette décision, le conseil d'école doit se prononcer sur un changement des horaires scolaires sans TAP. Dans la situation de 4 jours et demi, cela implique que les collectivités organisent une garderie jusqu'à 16h30, elles précisent que celle-ci serait payante.

Premier choix : passage à 4 jours (suppression du mercredi matin)	
Horaires à Oisseau-Le-Petit : 9h15-12h15 le matin 13h45-16h45 l'après-midi	Horaires à Fyé : 9h-12h le matin 13h30-16h30 l'après-midi

Second choix : 4 jours et demi SANS TAP avec garderie payante	
Horaires à Oisseau-Le-Petit : 9h15-12h15 le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) Les lundis et vendredis après-midis : 13h45-16h15 classe 16h15-16h45 garderie payante Les mardis et jeudis après-midis : 13h45-15h45 classe 15h45-16h45 : garderie payante	Horaires à Fyé : 9h-12h le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) 13h30-15h45 l'après-midi (lundi, mardi, jeudi, vendredi) 15h45-16h30 : garderie payante.

Vote du 16/06/22 :

Avant le vote, les représentants de parents d'élèves indiquent leur incompréhension face à la décision jugée tardive du comité syndical d'arrêter les TAP alors que ces derniers avaient été voté 3 ans. Les représentants de parents souhaitent retravailler cette question durant l'année à venir et prendre une décision en concertation en prenant le temps nécessaire. Ils regrettent de ne pas avoir pu proposer un sondage aux familles comme les fois précédentes. Les représentants de parents demandent ce qui est proposé pour garder les enfants le mercredi matin.

Les collectivités et le SIVOS avancent qu'ils n'ont pas la trésorerie ni les personnels qualifiés pour continuer les TAP, précisant qu'ils n'ont pas le choix. Le SIVOS ajoute que jusqu'en mars dernier ils espéraient qu'il serait possible de continuer. De plus, les collectivités expliquent qu'il y a un problème d'encadrement et d'attractivité des postes pour avoir suffisamment de personnel qualifié. M. Latacz indique que la garderie de sa commune étant gratuite, cela le dérangerait que les parents de sa commune soient obligés de payer la garderie des écoles et le car si l'école reste à 4 jours et demi.

Quelques enseignants exposent leur point de vue : M. Villain explique que cinq matinées de travail sont plus efficaces pour les apprentissages et que c'était initialement pour cela que les 4 jours et demi avaient été adoptés. Mme Leroy indique qu'elle souhaitait auparavant 4 jours et demi pour les apprentissages, mais que la situation des TAP actuellement l'inquiète : face à l'encadrement insuffisant, elle doit intervenir pour la sécurité des élèves.

Le vote obtient les résultats suivants :

4 jours : 10 voix	4 jours et demi : 10 voix	Abstentions : 4 voix
--------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Suite au vote, M. Latacz remarque que les représentants de parents ont voté unanimement pour les 4 jours et demi, et que cela ne représente pas l'ensemble des parents. Les représentants indiquent qu'ils représentent ainsi la décision actée l'année passée : rester à 4 jours et demi pendant 3 ans.

Un second tour est organisé le jeudi 23 juin afin de trouver un consensus.

Second tour du vote, le 23 juin :

4 jours : 12 voix	4 jours et demi : 10 voix	Abstentions : 2 voix
--------------------------	----------------------------------	-----------------------------

Suite à ce second vote, **la semaine des 4 jours est donc adoptée**, sous réserve d'acceptation de l'Inspection Académique. Le conseil propose d'avancer les horaires de 15 minutes pour permettre aux élèves de chaque site

de terminer un peu plus tôt le soir (16h15 à Fyé et 16h30 à Oisseau-Le-Petit). Cette proposition est soumise au transporteur qui indique que c'est impossible : le car du matin étant sur un autre trajet qui n'est pas compressible avant de commencer le circuit de notre RPI. Les horaires à 4 jours sont donc les suivants :

Horaires à Oisseau-Le-Petit :	Horaires à Fyé :
9h15-12h15 le matin	9h-12h le matin
13h45-16h45 l'après-midi	13h30-16h30 l'après-midi

Investissements et travaux :

- **Travaux d'été demandés à Oisseau-Le-Petit :** des aménagements de sécurité concernant les systèmes de fermetures des portes de la classe du bas, réparations diverses, installation d'anti-pince doigts dans l'ensemble du bâtiment, connexion internet classe du bas, changement des portes de l'école du haut donnant sur l'extérieur qui gonflent lorsqu'il pleut, peintures de cour de récréation, entretien des extérieurs.
- **Travaux d'été demandés à Fyé :** réparations diverses, installation d'une cabane dans la cour pour les maternelles.

Préparation du bureau des élections de parents 2022 :

La Loi Rilhac (article 5). LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021, permet de voter en conseil d'école le vote des élections de parents d'élèves par voie électronique. Sa mise en place doit être réalisée avant le mois d'octobre, le conseil acte donc un vote électronique si les modalités de mise en œuvre le permettent à la date des élections.

Questions diverses :

Les représentants de parents remercient les enseignants, le SIVOS et les mairies pour ce qu'ils font pour les enfants.